



HAL
open science

Master Médiation culturelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Médiation culturelle. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02029457

HAL Id: hceres-02029457

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029457>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Médiation culturelle

de l'Université Sorbonne Nouvelle
Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Médiation culturelle

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL)

Demande n° S3MA140006914

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et

- Spécialité *Recherche autour de la Médiation Culturelle* : Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Ecole des Mines.
- Spécialité *Muséologie et Nouveaux Médias* : Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 7-Denis Diderot, Paris 13 Nord, Muséum national d'histoire naturelle, Ecole du Louvre.
- Spécialité *Economie et géopolitique de l'art* : Paris 7-Denis Diderot.
- Spécialité *Médiation de la Musique* : Paris Sorbonne Paris 4.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Médiation culturelle* propose les sept spécialités suivantes :

- Trois spécialités à finalité professionnelle en demande de création : *Médiateur Guide-conférencier des musées et du patrimoine* ; *Muséologie et nouveaux médias* ; *Médiation de la musique*.
- Une spécialité à finalité recherche et professionnelle en demande de création : *Economie et géopolitique des arts et médias*.
- Une spécialité à finalité recherche en demande de renouvellement : *Recherche autour de la médiation culturelle*.
- Deux spécialités à finalité professionnelle en demande de renouvellement : *Conception et direction de projets culturels* ; *Tourisme culturel et territoires*.



Il s'agit donc désormais d'une mention à vocation essentiellement professionnalisante, consacrée aux enjeux de la culture dans le monde actuel : publics concernés, méthodes d'organisation et outils, avec des spécialisations liées au tourisme, à la muséologie ou à la musique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre existante s'enrichit, dans la nouvelle configuration proposée, de quatre spécialités, dont trois spécialités à vocation professionnalisante dans des univers déterminés. La mention couvre donc assez largement le spectre du secteur de la médiation culturelle, avec une volonté clairement affichée de professionnalisation. Cet ancrage professionnel cohabite avec une forte orientation scientifique visant à former tous les étudiants pour la recherche, quelle que soit leur orientation. Sur le plan scientifique, la formation vise à fournir des informations de pointe sur le concept de médiation culturelle, dans une dimension pluridisciplinaire (épistémologie, organisation et économie, sociologie, esthétique, sémiotique et histoire de la médiation culturelle). Sur le plan professionnel, la formation s'inscrit dans une logique prospective, centrée sur les emplois transversaux de demain dans le domaine de la culture avec la prise en compte d'un contexte de forte mutation liée à l'évolution des technologies numériques.

Les étudiants de la licence 3 *Médiation culturelle* de Paris 3 ont accès de droit à cette mention de master *Médiation culturelle*, qui est ouverte aux autres étudiants après validation d'un dossier. La formation est structurée en M1 autour de nombreuses mutualisations, qui concernent notamment l'enseignement des langues et des TICE, avec un nombre important d'options correspondant aux diverses spécialités, qui doivent être validées pour une inscription en M2 dans la spécialité concernée, ces mutualisations pouvant concerner plusieurs sites universitaires. L'organisation générale est conforme à ce type de formation, avec un accès sur dossier au niveau M2 pour les formations à finalité professionnelle. L'ambition tout à fait louable et clairement revendiquée de former tous les étudiants à la fois au monde professionnel et à la recherche a pour conséquence une certaine confusion quant à la vocation spécifique de chacune des spécialités. Les relations avec les mondes professionnels concernés manquent souvent de précision, au-delà de listes de professionnels, certes importantes, mais insuffisantes, et il en est de même pour l'insertion professionnelle des diplômés.

L'offre de formation s'inscrit dans l'UFR *Arts et médias* de l'établissement et s'appuie sur la diversité des formations reconnues à Paris 3 dans les domaines concernés, tout en profitant dans certaines spécialités de l'expertise d'autres universités parisiennes (Paris 4 pour la musique par exemple). La mention est adossée aux équipes de recherche de Paris 3 ou des universités partenaires, toutes d'excellente réputation, mais les possibilités pour les étudiants de s'initier ou de participer aux activités de ces centres de recherche manquent de précision. Pour l'ensemble des spécialités, l'ouverture internationale, satisfaisante concernant les mobilités des étudiants, demande à être renforcée : la spécificité de la formation et les nombreuses formations voisines existant à travers le monde devraient permettre de créer des liens bien plus concrets, légitimement attendus dans une grande université parisienne.

Les équipes pédagogiques sont toutes de qualité et profitent de l'expérience de Paris 3 dans les domaines concernés. Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants restent à l'état de projets peu ambitieux, et l'auto-évaluation manque de précision, en particulier en ce qui concerne les spécificités de chacune des spécialités.

Les recommandations de l'AERES, y compris concernant la formulation du dossier, ont été prises globalement en compte : le présent dossier est clairement présenté, malgré la complexité de l'architecture. Dans la présentation des spécialités, un certain systématisme nuit cependant à la bonne compréhension des spécificités de chacune d'entre elles qui s'affirment bien plus comme des parcours que comme de véritables spécialités. Il manque encore des informations importantes dans certaines de ces spécialités, concernant notamment les liens concrets avec le monde professionnel, essentiels pour les (nombreuses) spécialités professionnalisantes.

- Points forts :

- Bonne attractivité de la formation.
- Richesse des équipes pédagogiques et des équipes de recherche.
- Liens entre recherche et professionnalisation.



- Points faibles :
 - Liens avec le monde professionnel pas assez concrets.
 - Ouverture internationale, qui ne concerne encore que la mobilité étudiante.
 - Dispositifs d'évaluations insuffisants.

Recommandations pour l'établissement

Les recommandations concernent essentiellement les liens avec le monde professionnel, peu convaincants pour une mention qui revendique clairement son ambition professionnalisante. La possibilité d'une évaluation de la formation par les étudiants devrait être sérieusement prise en compte, au-delà d'un dispositif général qui manque de précision. D'autre part, il semble qu'une telle formation devrait tisser des liens bien plus concrets avec des universités étrangères dont les domaines de compétence sont très voisins des spécialités affichées par la présente mention. Enfin, la création de quatre nouvelles spécialités ne paraît pas toujours justifiée, la nature et l'architecture de ces spécialités s'apparentant bien plus à des parcours.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Conception et direction de projets culturels (finalité professionnelle)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des professionnels responsables de projets culturels capables de concevoir, de diriger et de réaliser des événements ayant pour finalité de mettre en contact une demande et une offre culturelles dans le cadre des services culturels des collectivités territoriales, des festivals, des services culturels des bibliothèques, médiathèques, musées et autres institutions culturelles.

- Appréciation :

Cette spécialité est bien présentée, avec des objectifs professionnels clairs et une volonté de faire bénéficier les étudiants des compétences de l'équipe dans le domaine de la recherche. Cette interaction est une des forces de cette spécialité, attentive à la formation tout au long de la vie. On regrette que cette attention à une formation de qualité ne soit pas appuyée plus clairement sur le monde professionnel, avec lequel les liens manquent de fermeté.

- Points forts :

- Architecture de la spécialité.
- Attention à former les étudiants à des compétences diversifiées.
- Qualité et engagement de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Liens avec le monde professionnel pas assez déterminés dans le dossier.
- Relations internationales décevantes.
- Manque de fiabilité des projets d'évaluation des enseignements.

Recommandations pour l'établissement

Les recommandations concernent les liens avec le monde professionnel, qui ne sont pas assez concrets pour une spécialité à vocation professionnalisante. Les relations internationales seraient à développer et il en est de même pour les dispositifs d'évaluation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Tourisme culturel et territoire : ingénierie de projets (finalité professionnelle)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les compétences visées par la formation concernent le domaine du tourisme culturel, avec une ambition affichée de former des porteurs de projets conscients des enjeux politiques et des enjeux de développement de leur action en ce qui concerne les patrimoines culturels et naturels mondiaux. Il s'agit de prôner un « tourisme responsable », dans lequel la protection des écosystèmes et la mise en valeur raisonnée des territoires sont considérés comme des objectifs privilégiés. La « médiation culturelle » est donc entendue comme une interface entre les mondes politiques, économiques et culturels.

- Appréciation :

La spécialité est attractive et concerne des domaines de compétences en plein renouvellement, qui peuvent susciter des relations intéressantes entre l'ambition professionnelle revendiquée et une dimension de recherche sur les rapports complexes entre politique, économie et tourisme. Mais la présentation du dossier manque de précision, notamment concernant les relations avec le monde professionnel, et les métiers concernés par la formation ne sont pas assez clairement présentés. Il est également surprenant que les relations internationales soient aussi peu développées dans un domaine qui devrait s'appuyer très concrètement sur des synergies possibles avec des universités et formations voisines dans d'autres pays.

- Points forts :

- Bonne attractivité.
- Liens intéressants entre recherche et professionnalisation.

- Points faibles :

- Relations avec le monde professionnel manquant de consistance.
- Relations internationales trop peu développées.
- Apprentissage des langues à développer.

Recommandations pour l'établissement

Le manque de précision du dossier ne permet pas d'évaluer clairement les domaines professionnels concernés par la formation. Il semblerait également essentiel de développer très sensiblement les relations internationales pour une formation centrée sur le tourisme.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Recherche autour de la médiation culturelle (finalité recherche)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Ecole des Mines.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La formation vise à former les étudiants à une recherche spécifique qui doit leur permettre de s'insérer dans les services de recherche et développement des institutions culturelles tout en affirmant la place de la médiation culturelle comme un champ de recherche particulier, ouvert aux disciplines existantes (sociologie, histoire, esthétique). L'étude de la réception de la culture à travers ses institutions (musée, théâtre, télévision, cinéma,...), autant que celle des politiques culturelles, constitue ainsi un axe de recherche essentiel de la formation.

- Appréciation :

Cette spécialité à finalité recherche occupe une place légitime dans un environnement par ailleurs, très professionnalisant propre à la mention. Cependant, l'absence de précision du dossier concernant son organisation spécifique et ses véritables objectifs ne permet pas d'en évaluer toute la pertinence. L'articulation entre recherche et monde professionnel, entre la spécialité et les équipes de recherches nombreuses à Paris, l'ambition internationale de la formation sont autant de points qui auraient mérité d'être développés dans ce dossier qui manque de consistance. L'intitulé de la spécialité *Recherche autour de la médiation culturelle* participe par ailleurs à ce manque de clarté.

- Points forts :

- Bonne attractivité, avec des flux en constante augmentation.
- Nombreuses délocalisations et partenariats.

- Points faibles :

- Objectifs manquant de précision.
- Relations avec la recherche manquant de précision.
- Relations internationales manquant de précision.

Recommandations pour l'établissement

Les recommandations concernent essentiellement un manque de précision générale du dossier qui ne permet pas une évaluation sereine de la spécialité.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Médiateur – Guide conférencier des musées et du patrimoine (finalité professionnelle)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité en demande de création vise à former les étudiants à l'évaluation des publics, à la conception de projets d'animation des publics et à l'analyse des besoins et des caractéristiques de ces différents publics. Elle répond à un arrêté du 9 novembre 2011, qui décidait d'une nouvelle procédure d'attribution de la carte professionnelle pour les guides conférenciers.

La présente spécialité vise à s'adapter à cette nouvelle procédure en donnant des compétences pour une connaissance adaptée des publics, ainsi que des compétences en matière de conception et de préparation de projets de médiation permettant aux étudiants de mettre en place des actions de médiation dans des milieux spécifiques et face à des groupes diversifiés.

- Appréciation :

Cette formation semble répondre à un véritable besoin, dans un environnement favorable à la fois interne (la mention ici évaluée) et externe (la ville de Paris et ses multiples institutions culturelles). Cependant, le dossier reste fort imprécis quant aux connexions concrètes avec cet environnement et la structure présentée s'apparente bien plus à un parcours qu'à une spécialité.

- Points forts :

- Environnement scientifique et professionnel, avec l'attrait de Paris dans le domaine concerné.
- Professionnalisation affirmée.
- Réponse à la modification du cadre légal de la profession concernée.

- Points faibles :

- Relations avec le monde professionnel insuffisamment étayées.
- Relations internationales nécessaires dans une telle formation.
- Manque de précision du dossier.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier devrait permettre de mieux apprécier les synergies avec le monde professionnel. Il est nécessaire par ailleurs de développer des relations internationales au-delà des simples échanges d'étudiants. La nécessité d'affirmer cette formation comme une spécialité et non comme un parcours ne semble pas évidente dans la présentation du dossier.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Muséologie et nouveaux médias (finalité professionnelle)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Diderot-Paris 7, Paris 13 Nord, le Muséum nationale d'histoire naturelle, Ecole du Louvre.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité en demande de création est destinée à donner aux étudiants la capacité à penser l'évolution du fonctionnement de l'institution muséale, à évaluer des publics et des projets d'animation des publics, à concevoir et élaborer des projets de médiation muséale liées aux nouvelles technologies, à les mettre en place, à proposer une réflexion intermédiaire (théâtres, cinéma) et développer des partenariats avec les autres métiers liés à la médiation culturelle.

- Appréciation :

La formation est bien structurée et trouve une place légitime au sein d'un master consacré à la médiation culturelle. Elle associe de manière innovante les domaines de la médiation culturelle, de la muséologie et des nouvelles technologies. Les liens avec le monde professionnel ne sont cependant pas assez précis. Si la structure est convaincante, elle s'apparente tout autant à un parcours qu'à une spécialité, comme semblent le suggérer les mutualisations importantes qui réduisent les cours spécifiques.

- Points forts :

- Environnement de la formation, à la fois à l'intérieur (la diversité de la mention) et à l'extérieur (les ressources de Paris dans ce domaine).
- Dimension professionnalisante affirmée.
- Nombreuses délocalisations.

- Points faibles :

- Liens avec le monde professionnel, insuffisamment affirmés, malgré des relations existantes avec des institutions importantes.
- Présentation de l'équipe pédagogique peu précise.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer et affirmer les liens avec le monde professionnel et de renforcer les aspects relatifs au pilotage de la spécialité.

Notation



- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Economie et géopolitique des arts et médias (finalité indifférenciée)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Présentée en demande de création en partenariat avec Paris 7-Denis Diderot, cette formation à finalité indifférenciée vise à rassembler le potentiel de Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et de Paris 7-Denis Diderot pour doter les étudiants d'une connaissance de pointe dans le domaine de l'économie de la culture et les grandes questions géostratégiques qui en résultent.

- Appréciation :

S'agissant d'une création, le dossier manque de précision. L'identité de cette spécialité n'apparaît pas clairement, entre professionnalisation et recherche, les deux destinations n'étant pas satisfaisantes dans l'ensemble pour une spécialité se définissant comme « indifférenciée ». Les objectifs manquent donc de fermeté et la diversité des séminaires proposés peut aboutir à une possible dispersion. La nécessité de cette création dans l'offre déjà très importante dans ce domaine à Paris 3 n'est pas évidente et, à nouveau, le choix d'une spécialité plutôt que d'un parcours n'est pas convaincant.

- Point fort :

- Environnement scientifique, bien que le dossier manque de précision dans tous les domaines.

- Points faibles :

- Connaissances et compétences attendues peu définies.
- Identité indéfinie de la formation, entre professionnalisation et recherche.
- Dossier manquant de précision.

Recommandations pour l'établissement

La création d'une telle formation au sein du master qui comprend par ailleurs une spécialité recherche affirmée ne semble pas relever de l'indispensable. Par ailleurs, la présentation du dossier ne permet pas une évaluation sereine d'une spécialité nouvelle.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Médiation de la musique (finalité professionnelle)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Paris Sorbonne Paris 4.

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité en demande de création a pour objectif de former les étudiants à concevoir et élaborer des actions de médiation musicale en fonction de publics et de projets spécifiques : conférences, écoutes guidées, ateliers de création, découverte des œuvres, des instruments, des répertoires. Elle vise à former une nouvelle génération de professionnels capables à la fois de comprendre et de transmettre les savoirs musicaux auprès des différents publics dans le milieu de l'éducation et de la diffusion musicale et d'analyser et de diagnostiquer les questions liées à la médiation dans le secteur des institutions musicales (ensembles, orchestres, festivals, scènes musicales, associations professionnelles).

- Appréciation :

La formation, bien présentée, est très originale et défend avec conviction une dimension professionnalisante. Les synergies entre les deux universités concernées sont convaincantes. L'équipe est compétente et reconnue et la formation, qui existait déjà sous une autre forme, semble très solide.

- Points forts :

- Qualité et complémentarité des équipes de Paris 3 et Paris 4 et pertinence des contenus de la formation.
- Liens entre recherche et professionnalisation.
- Ancrage sérieux dans le monde professionnel.

- Point faible :

- Relations internationales peu développées.

Recommandations pour l'établissement

L'affirmation comme spécialité professionnelle est séduisante, mais elle ne met pas en valeur la dimension recherche qui est sans cesse défendue ici. Mais l'identifier comme « indéfinie » ne semble pas pour autant tout à fait souhaitable.

Il serait nécessaire de développer les relations internationales.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,
Directeur de la Section des formations et
des diplômes
AERES

Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie Christine Lemardeley

MENTION - Médiation Culturelle (SHS 5)

Réponses pour la mention

Les équipes de pilotage de chacun des Master de médiation culturelle ont bien pris note des remarques pointées dans le rapport de l'AERES.

- Elles soulignent avec satisfaction les points forts, évoqués par les évaluateurs
- Les points faibles concernent essentiellement :
 - o Les liens avec le monde professionnel, qui sont présentés comme pas assez concrets
 - o L'ouverture internationale (hormis la mobilité étudiante)
 - o Les dispositifs d'évaluation, considérés comme insuffisants

Les responsables s'engagent à tenir compte de ces remarques et prendre les dispositions pour que, dès avant le lancement du prochain quadriennal (2014-2018), des mesures soient prises visant à rencontrer ces critiques.

Il s'agit principalement :

- De la constitution de liens plus forts avec les professionnels (1)
- Du renforcement de l'ouverture internationale (2)
- De la mise en place de dispositifs d'évaluation au sein de chaque spécialité (3)

- **le renforcement des liens avec les professionnels**

Il constitue une préoccupation constante des équipes pédagogiques. Ceux-ci sont souvent informels et nous nous emploierons à les préciser dans les mois qui viennent. Nous soulignons, dès cette année et parallèlement à la remise du dossier à l'AERES, les démarches visant la constitution d'un réseau d'anciens, dont les informations vont alimenter les formations à deux niveaux :

- Afin d'obtenir, d'une part, des débouchés plus précis sur le devenir des étudiants
- Afin de créer des liens plus solides au sein du milieu professionnel, et faire bénéficier nos étudiants actuels de l'appui de leurs anciens.

Pour ce qui concerne les masters à créer, nous avons lancé, parallèlement, un travail de renforcement de notre réseau, dont les résultats se poursuivront durant l'année académique 2013-14, afin de pouvoir, de manière très concrète, être opérationnels pour la rentrée académique 2014-15.

- **le renforcement de l'ouverture internationale**

Elle constitue un point partiellement faible, dans certains cas, du dispositif actuel. C'est dans cette perspective que nous avons, pour le projet de Master de muséologie, pris les premiers contacts visant à développer une formation à l'international.

Nous n'avons pas explicitement formalisé les nombreux contacts personnels dont bénéficie le réseau des enseignants, et nous nous attacherons, dans les mois qui viennent, à les formaliser (de nombreux enseignants de la formation enseignent également régulièrement dans d'autres pays, notamment au Liban, en Tunisie ou en Suisse, cf. infra). Nous sommes en train, à l'échelle du département, de l'UFR et en concertation avec les relations internationales, de formaliser ces échanges internationaux, notamment avec Beyrouth et Rabat.

- **la mise en place de dispositifs d'évaluation au sein de chaque spécialité**

La question de l'évaluation constitue l'un des chantiers importants du département. Jusqu'à présent, les responsables des formations ont procédé de manière informelle aux récoltes d'informations, tandis que des commissions pédagogiques étaient établies via le conseil de gestion du département. La procédure envisagée de manière à assurer le meilleur pilotage des formations devrait respecter la structure suivante, qui a déjà été annoncée dans le dossier :

- Désignation de l'équipe pédagogique et attribution des rôles (dans le cas des nouveaux masters) ;
- Création d'un conseil de perfectionnement pour la formation ;
- Mise en place d'une procédure d'évaluation afin de formaliser le flux des informations nécessaires au pilotage de la formation
 - i. Auto-évaluation (indicateurs, notamment suivi des étudiants)
 - ii. Evaluation par les étudiants
 - iii. Recommandations par l'AERES

Nous répondons plus précisément, dans les paragraphes qui suivent, sur les critères pointés pour chacune des spécialités.

Spécialité *Conception et direction de projets culturels*

Les responsables se félicitent des commentaires concernant l'organisation du Master, et prennent note des propositions d'amélioration. Voici quelques éléments supplémentaires permettant d'évoquer les mesures qui vont dans ce sens :

- « **manque d'ouverture internationale** »

Dans le document transmis à l'AERES, deux éléments importants de l'ouverture internationale du Master ont été omis. En premier lieu les relations avec l'université Fu Jen dans le cadre de l'accord de co-enseignement Université Fu Jen (Taiwan) Sorbonne nouvelle. En 2011 et 2012 : cycle d'enseignement assuré par la directrice du M2 Pro au sein du département d'études françaises, participation au colloque sur la professionnalisation (2012), sélection des étudiants accueillis dans le Master en France, échange d'enseignants avec l'université libanaise (Beyrouth) pour monter un Master de médiation culturelle à Beyrouth, cycle de formation d'enseignants, accueil de la chargée de projet à Paris et mission d'enseignement à Beyrouth.

Des conférences par visioconférence avec des professionnels à l'étranger sont organisées chaque année (Alger, Montréal, Palestine. ...).

Les étudiants qui le désirent peuvent faire leur stage à l'étranger.

- « **manque de relations avec les professionnels** »

L'ancrage dans le tissu professionnel changeant de la culture du Master CDPC est ancien mais sans doute trop peu visible faute d'être formalisé de façon suffisante. Le Master 2 s'appuie sur un ensemble d'une trentaine de professionnels répertoriés dans un fichier tenu à jour au sein de l'équipe enseignante. Ce fichier rassemble 1) des professionnels enseignants associés au cycle de cours, 2) des professionnels proposant des stages de façon récurrente et 3) des participants au cycle des rencontres avec les professionnels 4) les membres des jurys d'entrée et de sortie du Master.

Ce fichier est partagé avec les autres spécialités du Master selon les opportunités. Sa tenue à jour mobilise l'ensemble des enseignants permanents.

- « **Connaissance insuffisante des débouchés professionnels des étudiants** ».

Une liste des anciens étudiants entrés dans la vie professionnelle est tenue à jour par le corps enseignant. Ces anciens étudiants sont sollicités pour des stages et pour le cycle des rencontres avec les professionnels. La liste est transmise aux bureaux spécialisés de l'université lors des enquêtes d'insertion. Elle a notamment été largement utilisée pour la constitution du réseau d'anciens, à l'échelle du département.

Les réseaux sociaux professionnels (viadeo, linkedin) sont utilisés pour mettre à jour ces listes.

Ces dispositifs relativement légers sont adaptés à l'évolution très rapide des conditions d'emploi dans le domaine culturel. L'insertion professionnelle des étudiants à ce niveau se fait selon une stratégie propre au projet professionnel de chaque étudiant. La mobilisation des réseaux et l'entraide entre étudiants sont des données importantes. On notera que les étudiants étrangers trouvent des emplois dans leur propre pays, ce qui demande une stratégie de coopération informelle avec nos collègues étrangers.

Spécialité *Tourisme et territoire : ingénierie de projets*

- **la constitution de relations plus étroites avec le monde professionnel et la clarification des métiers concernés par la formation**

Les professionnels appartiennent à des organisations variées couvrant un large spectre des métiers auxquels prépare la formation : acteurs institutionnels (Atout France, Conseil National du Tourisme), collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, cabinets d'ingénierie, agences de communication, etc.). Ils assurent non seulement la moitié des enseignements mais sont également impliqués dans la co-direction des mémoires. En effet, cette formation a ceci de particulier de proposer un mémoire de recherche qui s'articule avec le stage de fin d'études, le stage fournissant en quelque sorte le terrain, ou encore le matériau empirique du mémoire. Les étudiants sont donc co-encadrés par des professionnels pour élaborer un mémoire d'expertise qui facilite par la suite leur insertion professionnelle.

Cette insertion professionnelle s'opère notamment au sein de quatre grands types d'organismes :

- Les organismes locaux de tourisme en qualité de chargé de mission développement du tourisme local ou responsable marketing territorial ;
 - Les organismes d'organisation de voyages en qualité de chef de produit, d'assistant chef de produit, de responsable d'agence ou encore de coordinateur de réseau ;
 - Les structures organisant des événements professionnels en qualité de responsable marketing et communication ou de chef de projet ;
 - Les cabinets d'études et d'ingénierie en qualité de chargé d'études ou de consultant.
- **les relations internationales trop peu développées**

Ce point fait l'objet d'une réflexion approfondie qui, à court terme, s'inscrit dans un accord-cadre de coopération signé le 5 octobre 2012 entre la Sorbonne Nouvelle et l'Université Fédérale de l'Etat de Rio de Janeiro. Cet accord cadre prévoit notamment des actions conjointes de formation en tourisme culturel sur l'aire géographique brésilienne.

- **l'apprentissage des langues à développer**

Si le processus de sélection privilégie des étudiants dotés de fortes compétences linguistiques, force est de constater que seul l'anglais est enseigné pour l'heure dans cette formation. La remarque de l'AERES sera prise en compte en travaillant sur les synergies possibles avec les départements de langues de l'Université afin d'offrir aux étudiants la possibilité de suivre une deuxième langue vivante.

Spécialité *Recherche autour de la médiation culturelle*

Le rapport de l'AERES note le « manque de précision » qui affecte les objectifs fixés au M2 « Recherches autour de la Médiation culturelle ». En fait - et ceci explique sans doute l'impression dégagée à la lecture du dossier – les objectifs de la filière « recherche » sont sans doute moins imprécis que complexes. Nous répondons ici aux points faibles pointés par l'AERES.

- **« Objectifs manquant de précision »**

La formation vise :

A former *par* la recherche des professionnels de la Médiation culturelle qui valorisent dans l'emploi les savoirs et les savoir-faire acquis en M1 et approfondis au cours de la deuxième année de Master.

- capacité d'analyse et de synthèse d'une documentation abondante
- familiarisation avec les techniques de recherche bibliographiques, mais aussi filmographiques, iconographiques, etc.
- le cas échéant, maîtrise des méthodologies élaborées par la sociologie : entretien, observation participante, etc.
- capacité prouvée de rédiger un texte long (d'environ 80 pages), démonstratif et présenté avec l'appareil paratextuel de la recherche,
- capacité à soutenir un point de vue, à argumenter, etc.

A former à la recherche des étudiants qui se destinent à poursuivre en doctorat. Dans ce cas, les mémoires de M2 sont souvent conçus comme une première approche d'une des disciplines intervenant dans le champ transdisciplinaire de la Médiation culturelle : sociologie, esthétique, muséologie, sémiologie ou encore histoire culturelle.

Dans les faits, ces deux dimensions des objectifs du Master recherche ne sont pas contradictoires. Environ 1/3 des étudiants choisissent de poursuivre en doctorat, 1/3 sursoit sans y renoncer et 1/3 se destine à valoriser immédiatement le diplôme dans l'emploi.

- « Relations avec la recherche manquant de précision »

Les enseignants chercheurs du Master recherche sont tous Professeurs des Universités ou MCF Habilités, chercheurs publiants.

Les recherches des enseignants déterminent les questions abordées en séminaire.

L'intégration des étudiants dans les Equipes d'accueil est, en effet, encore trop inégale et dépendant de l'Equipe. A titre d'exemple : les étudiants inscrits au séminaire d'un enseignant chercheur membre du CERLIS (UMR associant la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Descartes et le CNRS) doivent suivre un séminaire de recherche de l'UMR. C'est également le cas pour ce qui concerne les étudiants liés à un enseignant lié au CIM, ce n'est pas encore le cas de l'autre grande équipe représentée, l'IRCAV. Un travail visant à systématiser et à formaliser l'intégration des étudiants en M2 dans les EA doit être mené au cours du prochain quinquennal.

Il importe de souligner que notre Master évolue de manière continue, au fur et à mesure du développement de la recherche en médiation culturelle. Nous avons ainsi développé, depuis cette année, une politique ambitieuse concernant la recherche dans ce domaine spécifique, reliant le département et les laboratoires, mais aussi d'autres universités :

Un colloque international (« *Les mondes de la médiation culturelle* ») réunissant des chercheurs internationaux, sera organisé à la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, du 17 au 19 octobre 2013, dans le cadre du GDR1 OPUS, avec la collaboration des universités de Paris 4 et 7, de l'INP et de l'Ecole du Louvre, ainsi que d'autres établissements œuvrant dans le domaine de la médiation culturelle. Nous comptons poursuivre, chaque année, cette logique de colloque.

Une nouvelle collection (*les cahiers de la médiation culturelle*), aux éditions de l'Harmattan, dirigée par deux professeurs du département, est en cours de création et visera à accueillir, notamment, les contributions de nos meilleurs étudiants-chercheurs.

- « Relations internationales manquant de précision »

Il existe des relations régulières entre des universités étrangères et le M2 recherche. Notamment :

- le titulaire annuel de la chaire France-Québec assure un séminaire au sein de la formation,
- le M2R bénéficie de contrats d'échanges d'échange entre enseignants avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, l'Université Roma 3 et L'Université Mohammed V de Rabat.
- Nous comptons par ailleurs mettre à profit l'organisation de nos colloques pour établir, de manière durable, des contacts avec d'autres universités œuvrant dans le même domaine (notamment avec l'UQAM).

Spécialité Médiateur – Guide conférencier des musées et du patrimoine

L'AERES a relevé essentiellement quatre points faibles dans la constitution du dossier.

- « Relations avec le monde professionnel à étayer »

L'équipe d'enseignement de médiation professionnelle compte déjà un PAST responsable du service de médiation d'un grand musée, dont nous pourrions bénéficier du réseau, tandis que nous bénéficions de liens étroits (par exemple par le biais des représentants extérieurs au sein de notre comité de gestion du Département) avec plusieurs grands musées parisiens.

Il nous importait d'obtenir un premier avis sur la formation avant de mettre en œuvre, de manière formelle, le réseau de partenariats entre cette spécialité et les professionnels de la médiation.

- « **Relations internationales nécessaires dans une telle formation** »

L'AERES a vu juste. Ce point est actuellement considéré comme l'une des faiblesses de la formation. Nous allons mettre à profit l'année qui vient pour renforcer cet aspect. Par la force des choses, l'aspect des relations internationales sera nettement renforcé dès lors que la formation sera ouverte.

- « **Manque de précision du dossier, ressemble plus à un parcours qu'à une spécialité** »

Cette critique nous interpelle et nous a amenés à réfléchir à la possibilité de rapprocher les spécialités Muséologie et nouveaux médias d'une part et Médiateurs – guides conférenciers d'autre part pour aboutir à la création d'une même spécialité, avec deux parcours différents.

Nous comptons privilégier cette approche et proposer une nouvelle maquette intégrant les deux parcours. Cette adaptation, suite aux remarques de l'AERES, nécessitera néanmoins quelques transformations dans les enseignements des deux cursus, de manière à donner plus de cohérence à cette nouvelle spécialité : voir annexe 1.

Spécialité *Muséologie et nouveaux médias*

La critique de l'AERES porte sur deux points, qui se rejoignent partiellement, il s'agit du manque d'explicitation des liens avec le monde professionnel, et du manque de précision de l'équipe pédagogique.

- « **Liens avec le monde professionnel** »

La réponse que nous pouvons faire est identique à celle qui est présentée pour le métier de guide-conférencier. Il s'agissait, dans un premier temps, d'obtenir suffisamment de garanties quant à la faisabilité du diplôme, à partir d'une évaluation par l'AERES. Les notes obtenues nous permettent de concrétiser plus précisément les choses, afin de préciser et formaliser les contacts que nous avons avec le monde professionnel. Nous pouvons préciser, par ailleurs, que le responsable de la spécialité est ancien directeur de musée, que l'un des enseignants qui vient de prendre sa retraite était également directeur de musée, que l'un des Past du musée est directrice de la médiation d'un grand musée,... pour pouvoir affirmer que les liens avec le milieu professionnel sont importants.

- « **Présentation de l'équipe pédagogique** »

La logique pédagogique qui préside à la constitution du master part du principe de complémentarité par rapport à l'offre existant déjà au sein du PRES et, de manière générale, à Paris. Il s'agissait, d'emblée, de tirer parti des liens informels existant entre les enseignants de diverses universités, parfois depuis de nombreuses années, afin de développer un programme manquant dans cette spécialité. L'histoire du musée (Paris1), l'histoire des collections (Ecole du Louvre), la médiation scientifique (Paris 7) et les multimédias (Paris 13), la muséologie scientifique (Muséum) constituent autant de spécialités débouchant sur des métiers tantôt liés au monde de la recherche, tantôt à la professionnalisation. D'autre part, comme nous l'avons annoncé, notre volonté est de réfléchir, à terme à un Master international, avec le Québec. A la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, l'équipe pédagogique directement spécialisée dans le monde des musées est constituée de deux professeurs (mais deux autres, au moins, ont largement écrit sur les musées), un maître de conférence et un Past. Le cursus de médiation culturelle est depuis longtemps engagé dans le domaine de la muséologie, ainsi, de nombreux intervenants donnent cours en licence, dans le parcours de spécialité musée, ou en master.

- « **Transformation de la spécialité en parcours** »

A la suite des remarques de l'AERES concernant la spécialité « guides conférenciers », nous avons pris l'initiative de regrouper les deux nouvelles formations en une nouvelle spécialité : « muséologie et médiations », intégrant deux parcours :

- Muséologie et nouveaux médias,
- Médiateurs guides conférenciers des musées et du patrimoine.

Spécialité *Economie et géopolitique des arts et médias*

La critique de l'AERES porte sur plusieurs points, que l'on retrouve généralement à d'autres niveaux du dossier (ou dans d'autres dossiers), portant sur le manque de précision et sur le caractère indéfini de la formation. Il importe de souligner ici, les circonstances qui nous ont amenés à développer cette formation, à notre sens, unique dans le paysage universitaire français.

- « **Dossier manquant de précision** »

Nous comprenons cette remarque, il nous faut cependant insister sur deux éléments, qui rendent la présentation de ce dossier particulièrement complexe :

Caractère novateur et expérimental d'une telle formation

Les premières formations en information et communication, en muséologie, en économie de la culture ou en médiation culturelle, ont probablement toujours essuyé le feu de critiques portant sur la potentielle absence de débouchés ou l'imprécision de la formation. Il est difficile, en effet, de proposer une formation novatrice, qui présente toujours un risque, reposant sur un pari pour l'avenir. Il n'existe pas encore de postes particulièrement définis dans le domaine de l'économie de l'art et des médias, sinon quelques-uns, à un niveau universitaire. Pourtant, la question de l'économie de l'art et des médias, et les implications géostratégiques liées aux décisions des grandes multinationales *mainstream* de la culture, ont des incidences fondamentales pour le devenir de la culture.

Rassembler et fédérer les talents

De nombreux enseignants à la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 travaillent dans le domaine de l'économie de la culture, tant dans les départements de théâtre que de cinéma que de la communication et de médiation culturelle. Il est apparu, au niveau de l'UFR Arts & Médias, qu'il était pour le moins dommageable de ne pas permettre, aux étudiants qui le souhaiteraient, de se former de manière cohérente, au sein d'un cursus dédié aux questions d'économie de l'art et des médias, et des enjeux géopolitiques que ceux-là entraînent.

Ces raisons nous ont amenés à présenter un projet de maquette visant à offrir aux étudiants un enseignement fondé sur l'une des forces de l'UFR Arts & Médias.

- « **Identité indéfinie de la formation, entre professionnalisation et recherche** »

Nous sommes quelque peu étonnés par cette remarque : le caractère indifférencié était pourtant inscrit comme l'une des caractéristiques possibles d'un master.

La question de la professionnalisation du master a été posée. Les cours présentés s'inscrivent très clairement à la croisée des deux parcours classiques et il nous est apparu, d'emblée, qu'il convenait de laisser, pour l'instant, le master indifférencié. Il nous semble en effet, en tout état de cause, que de tels choix ne pourront avoir lieu qu'avec l'expérience d'une ou deux années d'exercice de ce projet novateur.

Nous songeons, à l'avenir, dans le cadre du développement et de l'amélioration continue de notre Master 2 Recherche, à la création d'une spécialité recherche intégrant les deux parcours : médiation culturelle et économie et géopolitique des arts & médias. Les démarches nécessaires pour fusionner ces deux projets sont néanmoins relativement longues, car le projet « économie et géopolitique des arts & médias » est lié à l'ensemble des composantes de l'UFR Arts & Médias. Pour cette raison, il semble difficile de présenter, d'emblée, dans cette maquette, un projet intégrant ces deux spécialités.

- « **Connaissances et compétences attendues peu définies** »

Les étudiants, au sortir de leurs études, disposeront, du bagage général d'analyse de situations culturelles, de compétences particulières liées à la culture et à ses médiations. En outre, les étudiants disposeront de compétences spécifiques dans deux domaines particuliers :

- Analyse économique des institutions culturelles
- Evaluation économique de projets dans le domaine de la culture
- Analyse géopolitique des institutions de la culture et de leurs enjeux
- Evaluation géopolitique de projets dans le domaine de la culture

Spécialité *Médiation de la musique*

Les responsables notent avec satisfaction l'évaluation très positive du projet de Master.

La question des relations internationales, qui demeure actuellement réduite, fera l'objet d'une attention particulière dès l'année prochaine. Bien entendu, cette recherche sera facilitée par l'ouverture du master, en 2014.

Annexe 1 : changement de la maquette GUIDES CONFERENCIERS DES MUSEES ET DU PATRIMOINE

Tronc commun

UE 1 Langues vivantes : anglais 48h, 3 ECTS

UE 2 Ouverture professionnelle 24h, 3 ECTS

- Rencontres avec des professionnels
- Mise en réseaux

Cours de spécialités

UE 3 Muséologie (24h ou 3 ECTS)

- Muséologie générale (24h)(avec Muséologie et nouveaux médias)

UE 5 Patrimoine, culture et développement 48 h – 3 ECTS (en commun avec M2 Tourisme et Muséologie et nouveaux médias)

- Patrimoine et développement 16h
- Stratégies de développement des sites culturels 16h
- Tourisme, espaces naturels et sites protégés 16h

UE 5 Compétence des guides conférenciers (96h – 9 ECTS)

- Méthodologie et techniques de la médiation (24h) (avec médiation musicale)
- Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel (48h)
- Connaissance et gestion de l'activité professionnelle (24h)

UE 6 Mise en situation et pratique professionnelle (90h – 9 ECTS)

- Voyage d'étude et mise en pratique des compétences (36h)
- Mise en œuvre d'un projet de terrain collectif (36h)
- Préparation de documents de médiation (18h)

UE 7 Langues vivantes ou Ouverture professionnelle II : Choix entre :

- Seconde langue reprise par le BET 48h, 3 ECTS
- Ouverture professionnelle II (cours mutualisés à l'échelle du BET):
 - argumentation et présentation orale (notamment par le biais d'exercices de présentation, etc.) (24h)
 - présentation écrite (règles rédactionnelles, présentation de rapports, de CV, etc.) (24h)

UE 8 Informatique multimédias (24h – 3 ECTS)

Stage et mémoire

UE 9 Stage et rapport de stage, 11 ECTS

UE 10 Mémoire, (poursuite du mémoire entamé en M1, en lien avec l'UE Méthodologie), 10 ECTS